ARRÊTÉ

ARRÊTÉ N°…………….

DE RADIATION POUR ABANDON DE POSTE SUITE ABSENCE INJUSTIFIEE

DE M./Mme ..................................

**Mention en jaune : à enlever en fonction de la situation**

Le Maire *(ou le Président)* de …………..……,

**VU** la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

**VU** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment l’article 60 bis,

**VU** le décret n°91-298 du 20 mars 1991 portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,

**Considérant** que M…………………., ………………….. (grade) à temps (non) complet, est en situation d'absence injustifiée depuis le …………………..,

**Considérant** qu'il a fait l'objet d'une mise en demeure adressée par courrier recommandé le …………………. de reprendre son service au plus tard le ……………………et a été informé qu'un refus entraînerait sa radiation des cadres sans mise en œuvre des garanties disciplinaires,

**Considérant** que l'intéressé n'a ni déféré à cette mise en demeure, ni fourni de justificatifs susceptibles d'expliquer son absence ou sa situation, ni fait connaître aucune intention avant l'expiration du délai imparti, et qu'il a ainsi rompu de manière unilatérale le lien qui l'unissait à l'administration,

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1er** : M…………………., ………………….. (grade) à temps (non) complet, né le …………. est radié des cadres pour abandon de poste. La radiation des cadres prendra effet à la date de notification de la présente décision à l'agent ou, à défaut, à l'expiration du délai de retrait du pli recommandé auprès des services du prestataire de services postaux.

**ARTICLE 2ème** : Ampliation du présent arrêté sera transmise à M. le Receveur Municipal, M. le Président du Centre de Gestion, et notifiée à l’agent.

**ARTICLE 3ème** : Le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de sa transmission et de sa publication.

Fait à …………… le …………….,

Le Maire *(ou le Président)*,

Notifié le ...................

Signature de l’agent :